

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2014

1° - TRANSPORT SCOLAIRE :

Le Conseil Général a fixé le taux de participation de la Commune aux frais de transport scolaire des élèves de l'enseignement primaire à 14,30 % du coût moyen d'un élève transporté en zone rurale.

La participation financière de la Commune sera donc pour l'année scolaire 2013-2014 de **1.701 €**.

Le Conseil Général nous informe par ailleurs que ce taux sera porté à 20 % pour l'année scolaire 2014-2015.

2° - EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION:

Pour financer l'acquisition, décidée par le Conseil municipal lors de sa séance du 26 novembre 2014, d'un véhicule « poids lourd » de marque Renault type Maxity, il a été convenu de profiter des taux d'intérêt particulièrement bas pour, par le biais d'un emprunt, lisser cette dépense sur cinq ans.

Un emprunt de 37.000 € sera donc contracté au près du Crédit Agricole du Languedoc pour une durée de cinq ans au taux mensuel de **1,86 %** soit des échéances mensuelles de **646,26 €** et un total d'intérêts sur la période considérée de **1.775,81 €**.

3° - LIGNE DE TRESORERIE:

La Commune a contracté auprès du Crédit Agricole une ligne de trésorerie destinée, si besoin est, à faire face à des dépenses extraordinaires ou au financement de travaux importants.

4° - SUBVENTIONS. :

Le Conseil Municipal a consenti, dans le cadre du budget 2015, les subventions suivantes :

- Judo Club Floracois : 100 €
- Restaurant du Cœur : 200 €
- Association « Sur le chemin de Stevenson » : 100 €

5° INFORMATIONS DIVERSES :

- Mobilier du Temple :

Sur la base d'une liste communiquée par le service du Patrimoine du Conseil Général, trois ébénistes spécialisés dans la restauration de mobiliers classés ont été sollicités.

Un seul d'entre eux a répondu à cet appel d'offre.

Nous sommes en l'attente de son devis.

Nous procédons également à la recherche d'autres artisans habilités à la réalisation de ce type de travaux pour disposer d'autres estimations.

- Orange:

Par courrier en date du 4 décembre 2014, le délégué régional d'ORANGE nous a avisé du changement de l'équipement principal de desserte de notre réseau par un modèle plus performant.

Cette action a débuté fin novembre avec la mise en place des équipements nécessaires à FLORAC et se poursuit coté CASSAGNAS avec une fin de travaux prévue au plus tard le 16 janvier 2015.

Espérons que nous avons été entendu et que les pannes récurrentes que nous avons subies cet été ne seront plus que de mauvais souvenirs.

Le Maire
Jean WILKIN